

DESTRUCTION DES LICHENS ET DES ALGUES



ANTI LICHEN

- ENTRETIEN BÂTIMENTS ET PEINTURES
 - ENTRETIEN ROUTES, TROTTOIRS, PARKINGS
- ACTION**
- Nettoyer les surfaces



Photo non contractuelle



Fabriqué



en France

CONDITIONNEMENTS :

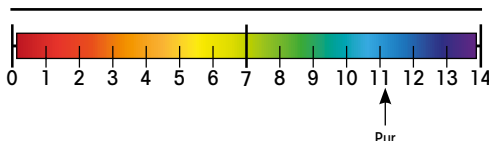


Bidon
5 L



Bidon
20 L

pH :



INNOVATION :

■ Asphyxie et décolle les lichens et les algues sur tous types de supports, verticaux et horizontaux.

Résultats visibles au bout de 15 jours (action longue durée sur les surfaces horizontales).

Non moussant pour faciliter l'application.

PROTECTION :

■ Désinfectant :

• Bactéricide : EN 1276* et EN 13697* à 1 %.

• Fongicide : EN 1650* et EN 13697* à 5 %.

* à 20°C en conditions de saleté.

■ Sans chlore ni acide.

CONSEIL :

■ Idéal sur murs, toitures, terrasses, fontaines, allées, courts de tennis, pistes d'athlétisme, terrains de jeux, façades, meubles de jardin, coques de bateaux, mobil-homes...

MODE D'EMPLOI :

■ Pour un traitement initial curatif, utiliser le produit pur ou dilué à 50% en eau claire. ■ Appliquer par temps sec sur la totalité de la surface à traiter en prenant soin de bien saturer le support. ■ Ne pas rincer après application. ■ Laisser agir jusqu'à noircissement des végétaux et dépôts verts traités. ■ Pour un traitement moins lourd utiliser le produit dilué de 10 à 20 % selon le degré de salissure. ■ Traitement 2 fois par an (printemps et automne). ■ Dose recommandée : 0,5 L à 1 L au m².

■ Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. ■ Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

CARACTÉRISTIQUES :

■ Liquide jaune.

■ Odeur : Pin.

■ Préparation à usage biocide TP02.

Substances actives biocides :

CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM (CAS 7173-51-5) : 20,00 g/kg.

ETHANOL (CAS 64-17-5) : 28,7 g/kg.

AVEC CE PRODUIT, IPC VOUS PROPOSE :

- PULVERISATEUR AUTONOME
- PULVERISATEUR DORSAL AUTONOME
- SUPERPULVOR II

IR :